

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 18 mai 2021

Convocation du : 11 mai 2021

Le dix-huit mai deux mille vingt et un, à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de Fabien GASCARD, secrétaire.

**Présents** : Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Marion ALFINITO, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

**Absents et excusés** : Françoise PINET, Alain BOYOD, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Olivier REGORD, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

**Pouvoirs** : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Christiane ACANFORA  
Alain BOYOD excusé a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE  
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Dominique TRUC,  
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

Rémy FREY excusé a été remplacé par sa suppléante Marion ALFINITO

**ORDRE DU JOUR : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2021**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,  
Vu la délibération en date du 12 avril 2021 portant adoption du budget principal primitif de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy,  
Vu les demandes de subventions adressées à la Communauté de Communes pour l'exercice 2021,  
Vu la convention d'objectif en date du 11 mai 2020 signée entre l'Office de Tourisme Intercommunal des Sources du Buëch et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy,  
Vu la convention d'objectif en date du 12/03/2020 signée entre la Compagnie du Pas de l'Oiseau et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy,  
Vu la convention d'objectif en date du 29/06/2018 entre le Centre Social Emile Murier et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy concernant la MSAP,

Vu la convention d'objectif en date du 26/11/2019 entre le Centre Social Emile Murier et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy concernant la crèche Le Chamousset,  
 Vu la convention d'objectif en date du 11/12/2020 entre le Centre Social Emile Murier et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy concernant le RAM,  
 Vu la convention d'objectif en date du 11/12/2020 entre le Centre Social Emile Murier et la Communauté de Communes Buëch Dévoluy concernant le LAEP,

Vu les propositions des Commissions Culture et Tourisme du 4 mai 2021, et Services à la Population du 5 mai 2021,

La communauté de communes apporte chaque année un soutien financier à des associations locales : ces dernières doivent formaliser leur demande avec la constitution d'un dossier.

Pour 2021, afin d'améliorer la procédure d'attributions de subventions de la CCBD, un document d'aide à la décision a été élaboré, ainsi qu'une grille d'analyse des projets.

Considérant que les 3 commissions thématiques Services à la Population, Tourisme et Culture se sont appuyées sur ces documents pour étudier les dossiers déposés et faire leur proposition d'arbitrage,

Considérant que seuls les dossiers présentant suffisamment d'éléments pour en apprécier le contenu sont présentés,

Considérant que les dossiers incomplets feront l'objet de demande d'information auprès des porteurs et pourront faire l'objet d'une décision d'attribution ultérieure,

Il est proposé d'attribuer les subventions ci-après :

| <b>Demandeur</b>                   | <b>Opération subventionnée</b>                              | <b>Montant subvention proposé</b> |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Office Municipal des Sports Veynes | Défi de Veynes                                              | 5 000 €                           |
| Cosma Sport Sud Raid Aventure      | Sud Raid Aventure Race 2021                                 | 5 000 €                           |
| Idées de Demain                    | Course d'orientation fixe sur les 4 saisons                 | 5 000 €                           |
| Les Randonnées pédestres du Buëch  | Achat d'une tronçonneuse                                    | 480 €                             |
| Amicale des pêcheurs Veynois       | La pêche au service du développement du territoire          | 500 €                             |
| Team Hautes Alpes                  | La Grande Trace hiver Dévoluy 2021                          | 3 000 €                           |
| Défi Rock and Road                 | Organisation événement                                      | 3 000 €                           |
| CAF Buëch Dévoluy                  | Sécurisation de la pratique des sports de montagne          | 700 €                             |
| Office du Tourisme Dévoluy         | Festival Zen Agritude                                       | 2 500 €                           |
| Office du Tourisme Dévoluy         | Grande Trace été                                            | 2 500 €                           |
| Office du Tourisme Dévoluy         | Rando VTT L'Eterlou                                         | 2 500 €                           |
| Festi Corso                        | Organisation festivités 2020                                | 2 500 €                           |
| Les Nez Change                     | Fonctionnement                                              | 300 €                             |
| Dernière minute                    | Sensibilisation à la fin de vie par humour et sensibilité   | 500 €                             |
| Foyer Culturel Veynois             | Fonctionnement – programmation 2021                         | 550 €                             |
| Vivalto                            | Atelier d'exploration corporelle                            | 2 000 €                           |
| Mikado                             | Festival chants polyphoniques                               | 600 €                             |
| Amis de la Mère Eglise             | Festival de musiques en Dévoluy                             | 2 000 €                           |
| La Volière aux Pianos              | "La culture fait le mur" - tourisme culturel                | 5 000 €                           |
| L'Escarbille                       | Création pièces de théâtre                                  | 500 €                             |
| Artdite                            | Lumières Russes                                             | 300 €                             |
| ADMR Veynois-Dévoluy               | Fonctionnement (maintien à domicile et fourniture de repas) | 4000 € + 3 000€                   |
| ADMR Buëch-Chauranne               | Fonctionnement (maintien à domicile)                        | 4 000 €                           |
| CCAS Veynes                        | Fonctionnement (maintien à domicile et fourniture de repas) | 4 000 € + 2500 €                  |
| Centre de Ressources Veynes        | Investissement : achat matériel                             | 4 000€                            |
| Le Pas de l'Oiseau                 | Programmation artistique territoire de théâtre              | 27 000 €                          |

|                                  |                                                                                         |           |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Office de Tourisme Intercommunal | Fonctionnement de la structure : Promotion du tourisme sur les 19 communes hors Dévoluy | 228 400 € |
| Centre Social                    | Fonctionnement crèche le Chamousset/ RAM/ LAEP/ France Services (6 mois)                | 156 350 € |

Les crédits sont prévus au budget principal 2021.

Les élus dont les noms sont indiqués ci-dessous, membres des instances décisionnaires des organismes également mentionnés ci-dessous, n'ont pas participé au vote.

| Nom de l'association subventionnée | Noms des élus qui n'ont pas participé au vote |
|------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Amicale des pêcheurs Veynois       | Christian GILARDEAU-TRUFFINET                 |
| ADMR                               | Monique BARTHELEMY                            |
| Office Municipal des Sports Veynes | Alain CAUSSE                                  |

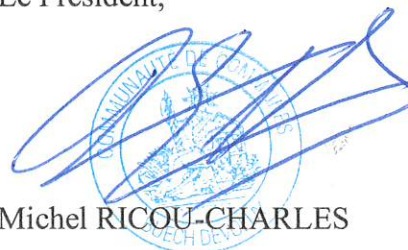
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Décide d'attribuer les subventions intercommunales aux associations conformément au tableau ci-dessus,
- Décide d'autoriser le Président à procéder au versement des montants alloués
- Décide que les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité

|                                    |           |                |            |
|------------------------------------|-----------|----------------|------------|
| Nombre de membres en exercice : 37 |           |                |            |
| Votants : 29 dont 3 pouvoirs       | Pour : 23 | Abstention : 5 | Contre : 1 |

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210518-De68\_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2021  
Affichage : 28/05/2021